





AXE TRANSVERSAL

Action 1 : Accompagner les dynamiques territoriales en santé environnement et organiser une journée régionale fédérative « Une seule santé »

Bilan de réalisation de l'action :	Journée d'interconnaissance éducation à la SE organisée le 9 avril 2024 à Saint-Apollinaire (21): • 110 inscrits, 106 participants • 15 ateliers sur des thèmes variés, diversité des animateurs d'ateliers et des participants. Chaque participant a pu s'inscrire à 3 ateliers. • Un compte rendu détaillé et une vidéo de valorisation de la journée sont disponibles sur le portail "Agir pour la santé du vivant" Journée co-organisée par Promotion Santé et Graine avec l'appui du comité Agir et d'un groupe de travail constitué pour cette journée. La journée Une seule santé 2025 est en cours de construction (10/04/25, thème : inégalités) 2 webinaires : 1) Bénéfices-Risques au contact de la nature" le 6 décembre 2024 de 14h à15h30 : La nature peut agir comme un médicament pour notre santé. Comme dans tout médicament la balance bénéfice-risque doit être évaluée : quelles approches pour gérer les bénéfices et les risques associés à nos contacts avec la nature ? Avec les interventions de Samuel Lelièvre, Directeur Biodiversité et Espaces Verts (Ville de Besançon) et Joëlle Quintin, Consultante-Animatrice-Formatrice (Association Ceux-ci cela) et membre de la Dynamique sortir du FRENE.	
	Replay disponible en ligne, 52 participants (76 inscrits) co-organisation et co animation : Promotion Santé / Graine 2) Présentation du portail "Agir pour la santé du vivant" aux porteurs d'actions du PRSE 4 invités lors du bilan intermédiaire. Animation : promotion santé, Graine, Alterre, GIP FTLV	
Taux d'avancement global de l'action	50% \$Année 2024 réalisée à 100 % \$Année 2025 en cours de construction	
Partenaires associés à la réalisation de l'action	Alterre, Réseau du Graine, Pole fédératif, Comité Agir	
Nom des financeurs	ARS, Région, Dreal	
Points de blocage	Sans objet	







AXE TRANSVERSAL

Action 2 : Renforcer la stratégie de communication pluriannuelle fédérative

Bilan de réalisation de l'action :	L'année 2024 a essentiellement été consacrée à la refonte du portail web « e-SET » (devenu « Agir pour la santé du vivant en BFC ») : rédaction du cahier des charges, réorganisation de la base documentaire, élaboration du programme de travail 2023/27, production de ressources (fiches retours d'expériences, capsules vidéos), élaboration de supports de promotion (roll-up), animation des comités de projet « e-SET/Agir »	
Taux d'avancement global de l'action	25% Les actions fléchées sur 2023/24 ont été réalisées. Le PRSE4 s'étend jusqu'à 2027 (d'où les 25% d'avancement).	
Partenaires associés à la réalisation de l'action	Promotion Santé, Graine, Pôle fédératif de recherche et de formation en santé publique, Alterre, GIP-FTLV	
Nom des financeurs	Dreal, ARS, Ademe, Région	
Points de blocage	 L'indicateur 1 (nombre d'actions valorisées dans le cadre des journées SE) n'est pas très explicite. Une seule journée santé-environnement a été organisée, et elle n'avait pas pour objectif de valoriser des actions du PRSE4 en particulier, mais de promouvoir la santé environnement et de faire échanger les acteurs sur des thématiques. L'indicateur 2 (Audience annuelle du site eSET et de ses réseaux) ne paraît pas pertinent dans un contexte de refonte. Indicateur 4 : publication de 25 actualités, 42 évènements et une cinquantaine de ressources. Indicateur 5 : 12 vidéos (1 webinaire, 3 clips, 3 reportages, 5 vidéos de prévention contre le moustique-tigre), 6 retours d'expériences. Ce bilan n'est pas évident à réaliser, le travail étant partenarial. Concernant la valorisation des actions menées dans le cadre du PRSE4, nous constatons qu'il y a très peu de liens entre les porteurs d'action et ce groupe partenarial, ce qui rend difficile la valorisation des projets et de leur avancement. Il pourrait être intéressant que les porteurs d'actions disposent de nos coordonnées pour nous contacter lorsqu'ils souhaitent valoriser leurs actions. C'est notamment la vocation du comité de projet "Agir", qui nous permet d'échanger avec différentes structures concernées et d'avoir plus de visibilité sur certaines actions menées, mais ce n'est pas suffisant. 	







AXE TRANSVERSAL

Action 3 : Développer la formation initiale et continue en santé environnement en région et contribuer à la montée en compétence des professionnels

	L'objectif de cette action est dans un premier temps de disposer d'un état des lieux de l'offre de formation en santé-environnement en BFC.	
	Une enquête en ligne a été diffusée à plus de 1000 personnes dans la région BFC, et complétée par 16 entretiens. 46 formations issues de 26 organismes	
	de formation ont été identifiées.	
	Bilan de cet état des lieux :	
	Les formations en SE sont très diversifiées, en termes de domaines d'activité, niveaux et modalités pédagogiques.	
	Un vocabulaire spécifique est utilisé par chaque domaine de formation	
	La dénomination santé-environnement est très rarement affichée clairement. Les enseignements relevant de cette thématique sont dispersés dans les	
Bilan de réalisation de l'action :	différentes UE et difficiles à identifier.	
	Les enseignements en santé-environnement concernent souvent la santé environnementale (risques pollutions) :	
	Très peu d'approches santé/bien-être animal repérées.	
	Le concept d'une seule santé est rarement mentionné autrement qu'en introduction, un angle "santé humaine" est souvent prépondérant.	
I	Perspectives:	
	Concernant la suite de l'action il a été décidé par le comité de projet AGIR qu'il serait plus pertinent de diffuser une liste des organismes de formation	
	plutôt qu'une offre régionale de formation, et évaluer la pertinence de la mise en réseau des formateurs et de la création d'une formation socle en	
	santé-environnement.	
	75%	
Taux d'avancement global de l'action	Les objectifs de cette première année sont atteints avec la réalisation de l'état des lieux des formations en santé-environnement en région BFC. La mise	
	en réseau des formateurs, et l'évaluation de la pertinence d'une formation socle en santé-environnement sera expérimentée à partir de 2025.	
	Pilotes de l'action : GRAINE BFC et Pôle fédératif de recherche et formation en santé publique	
	Les partenaires mobilisés sont l'ensemble des organismes de formation ayant répondu à l'enquête :	
Partenaires associés à la réalisation de l'action	CFA Bâtiment Besançon, DRAAF Bourgogne-Franche-Comté / AGROSUP, Université de Bourgogne, Université de Franche-comté, NASCAYA, KEA	
rartenaires associes a la realisation de l'action	Ecotherapie, HNFC, FREDON, Emmanuelle Cheminat, WECF (Women Engage for a Common Future), Les Jardins Bénéfiques, Promotion santé, Ilse	
	Geusens, Parc naturel régional du Doubs Horloger, Natura Tellae, CPIE Bresse du Jura, CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale),	
	Altisme, ASEPT (Association Prévention et Promotion de la Santé en Milieu Rural), MSA	
Nom des financeurs	Région BFC et DREAL	
Points de blocage	En attente de disponibilité technique du GIP pour mettre en ligne la liste des organismes de formation sur AGIR (création d'une page dédiée).	







AXE TRANSVERSAL

Action 4 : Organiser tous les deux ans un séminaire santé environnement à destination des professionnels de santé libéraux de la région

Bilan de réalisation de l'action :	L'URPS Médecin Libéral en Bourgogne Franche-Comté a mis en place un second colloque Santé Environnementale après celui réalisé en 2022 autour des perturbateurs endocriniens. Le colloque organisé le samedi 25 mai 2024 au Palais de Congrès de Beaune s'intitulait : "" Bien naître, bien s'alimenter - l'alimentation de la femme enceinte, du nouveau-né et du nourrisson"" Cette nouvelle initiative a été réalisée via la participation de l'URPS au groupe de travail organisé par l'ARS BFC autour de la version 4 du Programme Régional Nutrition Santé Environnement (PRNSE) L'ensemble des URPS a été sollicité pour aider à l'organisation de cet événement. L'URPS Sages-Femmes, par intermédiaire de sa Présidente, Mme Deshayes, a collaboré dès le lancement du projet. Le colloque Santé Environnementale 2024 a atteint les objectifs fixés par la commission Santé Environnementale de l'URPS ML BFC. L'affluence a été satisfaisante, en augmentation par rapport à l'édition 2022. L'évaluation de cette manifestation confirme l'intérêt et le retour positif des personnes présentes, L'URPS médecins libéraux en collaboration avec les autres URPS, a organisé en mai 2024, avec le soutien de l'ARS, un colloque intitulé « BIEN NAÎTRE BIEN S'ALIMENTER - L'ALIMENTATION DE LA FEMME ENCEINTE, DU NOUVEAUNÉ ET DU NOURRISSON». La communication, la connaissance et la formation autour de la question santé environnementale reste un enjeu majeur, notamment pour la médecine libérale. Ces colloques sont complémentaires des autres actions transversales du PRSE 4. Les professionnels de santé, dans leur pluralité, sont une cible à former en priorité selon les orientations du PNSE4. Il a été mis en évidence la nécessité de parcours d'information et de formation continue permettant la rencontre des différents corps professionnels. Ceci afin d'assurer une cohérence et une complémentarité des messages délivrés par les médecins, sages-femmes, infirmiers et pharmaciens. En complément de la fiche action « Formation », cette fiche vise à soutenir l'information
Taux d'avancement global de l'action	Le colloque Santé Environnementale est terminé. Les colloques organisés tous les deux ans rencontrent un succès croissant parmi tous les professionnels de santé de la région. Ils constituent un excellent levier de sensibilisation et d'acculturation aux enjeux de santé environnement et d'Une seule santé.
Partenaires associés à la réalisation de l'action	La commission Santé Environnementale de l'URPS a travaillé sur le contenu du colloque en collaboration et avec le soutien du Dr Joël Spiroux de Vendômois, expert sur les questions santé environnementales ainsi que Mme Deshayes, Présidente de l'URPS Sages-femmes. Des experts nationaux ont été sollicités. Le Pr Storme, Chef du service réanimation néonatale au CHU de Lille ainsi que Mme Ricci, consultante santé environnementale à Lille Des acteurs territoriaux ont également été sollicités. Le Dr Blandine Mulin, Médecin coordonnateur du Dispositif Spécifique Régional en Périnatalité de Franche-Comté Le Dr Stéphanie Pasteur, Pédiatre, coordinatrice du RéPPOP – BFC /Maurine Masrouby, Diététicien
Nom des financeurs	ARS BFC, URPS ML BFC
Points de blocage	Sans objet







AXE 1

Action 5 : Élaborer et mettre en œuvre une stratégie territoriale de sensibilisation des parents et des professionnels sur les perturbateurs endocriniens

Bilan de réalisation de l'action :	Afin de franchir un nouveau palier dans la lutte contre les perturbateurs endocriniens en région, les partenaires engagés (Assurance maladie, Région, ARS : COPIL) ont souhaité établir une stratégie locale fédératrice, élargie aux écosystèmes, s'appuyant sur les avancées déjà constatées : appels à projets du PRSE3 auprès des structures petite enfance et des maternités, formations/sensibilisations, audits des structures petite enfance des collectivités Un premier projet de stratégie à été élaboré en 2024 et sera finalisé avant la fin du premier semestre 2025. Il s'appuiera sur le bilan de la campgne d'auditr menée dans la région avec le bureau d'études SAFE-LI. Il mobilisera des partenaires supplémentaires dans le cadre d'une démarche "Une Seule Santé".	
Taux d'avancement global de l'action	25%	
	Projet de stratégie à finaliser avant la fin de 1er semestre 2025.	
Partenaires associés à la réalisation de l'action Sans objet à ce stade		
Nom des financeurs ARS BFC, URPS ML BFC		
Points de blocage	Sans objet	







AXE 1

Action 6: Accompagner les structures d'accueil « petite enfance » sur la gestion des perturbateurs endocriniens par la formation et la réalisation d'audits







AXE 1

Action 7 : Déployer une stratégie de prévention des risques pour la santé en lien avec les expositions au soleil, en particulier celles de la petite enfance et de l'enfance







AXE 1

Action 8 : Déployer autour du moustique tigre une stratégie de marketing social et de formation dans les territoires

Bilan de réalisation de l'action :	 Engagement des collectivités dans la mobilisation sociale contre le moustique-tigre : 13 FA CLS à ce jour. Une trentaine de collectivités avec des élus sensibilisés. Résultat du travail collectif : animateurs santé CLS, UTSE et Promotion Santé BFC. Diffusion des outils de communication au niveau régional plus large. Réalisation permise par la mobilisation du service com ARS et comité Agir. Sensibilisation aux enjeux de santé publique, cycle de développement, efficacité sur le stade larvaire et solutions mécaniquesde plus de 1500 personnes (prof de santé en formation, en poste ; agents techniques ; responsables de jardins ; lieux culturels à mission pédagogique (jardin arquebuse, citadelle, salines d'Arc et Senans), habitants des quartiers avec forte nuisance. Approche de démonstration par les preuves et utilisation des valises pédagogiques financées par l'ARS.A27 EIRAD - UTSE : diagnostic et appui aux sites sensibles (centres hospitaliers et aéroport) ; formation de 5 grosses collectivités (Besançon, Nevers, Dijon, Beaune, Dole) et 2 CH (Mâcon, chalon) 	
Taux d'avancement global de l'action	75% Les indicateurs envisagés en début de PRSE4 n'étaient probablement pas suffisamment ambitieux. L'action se poursuit pour une ampleur plus importante en réponse au risque épidémique grandissant.	
Partenaires associés à la réalisation de l'action	CLS et PETR - animateurs santé et élus ; EIRAD ; Comité Agir (GIP, Alterre, Graine, Pôle, Promotion Santé BFC etc.) Médias (Bien Public, Est Républicain, Radio Bleue, RCF, etc.)	
Nom des financeurs	ARS BFC	
Points de blocage	Composer avec : temps nécessaire à construction sociale du risque (prise de conscience du risque et prise en main politique) ; dépenses qui devront être portée par les collectivités de manière constante (RH pour intervenir sur les gites larvaires et sensibiliser) NB : le montant indiqué ne concerne que l'intervention de Promotion Santé BFC. Il conviendrait d'ajouter le coût des formations par l'EIRAD et une évaluation du temps des agents UTSE et animateur santé des CLS/PETR.	







AXE 1

Action 9 : Renforcer la politique de prévention de la maladie de Lyme et des maladies vectorielles à tiques dans les territoires

Bilan de réalisation de l'action :	La plupart des actions de prévention ont été réalisées à ce jour : • interventions de prévention dans les écoles primaires • conférence de prévention vers différents publics (enfants, adolescents, adultes et professionnels) • visio conférence pour les lycées agricoles • Evènements locaux (stand de prévention et d'animation + conférence de prévention)	
Taux d'avancement global de l'action	75% ion Nous sommes satisfaits globalement de l'avancée des actions; certaines actions ont du être reportées en 2025 pour un total de 10 er	
Partenaires associés à la réalisation de l'action	MSA Buxy, Saone et Loire, CLS Vesoul PPVS, CLS Portes du Haut Doubs, CLS Pays Avallonais, CLS Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté, PETR Seine et Tilles, PETR Val de Saône Vingeanne, CC Loue Lison, CCPHD, PNR Doubs Horloger, ARS BFC, CLS Pays val de Loire Nivernais, CLS Arbois PS, CCGAM	
Nom des financeurs	ARS BFC	
Points de blocage	Pas de blocage spécifique, les actions se déroulent en général d'une manière fluide.	







AXE 1

Action 10 : Renforcer la connaissance et la prise en compte des données de surveillance de la qualité de l'air par la population

Bilan de réalisation de l'action :	La qualité de l'air extérieur constitue un réel problème de santé publique désormais de mieux en mieux documenté. Si cette pollution suit une baisse tendancielle du fait de multiples facteurs, une grande majorité de la population de notre région reste exposée à des concentrations de particules fines (PM2,5) supérieures aux dernières lignes directrices de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Santé publique France a montré que l'impact de cette pollution sur la santé des Bourguignons-Francomtois était significatif. Les collectivités rurales sont confrontées à des problématiques de mobilité avec une offre alternative plus réduite que dans les grandes villes. Cependant les enjeux de santé sont prégnants dans les deux cas. La recherche de solutions, leur évaluation et leur mise en œuvre dans les territoires est essentielle pour améliorer les indicateurs sanitaires dans notre région. Un travail de recensement et d'analyse des bonnes pratiques qui ont permis la transition et favoriser leur partage serait utile. Il en va de même s'agissant de mieux évaluer le rapport coût efficacité des mesures existantes et envisagées sur la santé des Bourguignons-Francomtois. C'est pourquoi, lors de l'élaboration du PRSE 4 il a été proposé de renforcer l'action de l'ARS et de ses partenaires sur cet enjeu, au sein de l'axe 1 du plan intitulé « Agir pour développer des comportements favorables à la santé ».	
Taux d'avancement global de l'action	L'ARS en concertation avec ses partenaires (ADEME, Région, DREAL) a donc souhaité engager une action visant à : • S'appuyer sur l'état des lieux déjà disponible grâce à l'observatoire régional et territorial Energie Climat Air ORECA BFC • identifier les actions vertueuses et en évaluer le bénéfice/coût • Mieux identifier les freins, comportements, obstacles à la transition vers des mobilités douces ou actives, facteurs de bonne santé, pour les particuliers et les collectivités. • Adapter en conséquence la stratégie régionale de communication sur le sujet. Une première réunion a été organisé le 23 janvier 2025. Les principales orientations retenues listées ci-dessus ont été validées en février 2025. Un espace commun de travail a été créé sur RESANA. Il reste désormais à engager le projet de MASTER 2 qui permettra de répondre aux 3 premières sous-actions identifiées ci-dessus.	
Partenaires associés à la réalisation de l'action	Universités de la région Bourgogne-Franche-Comté, CNRS Paris Saclay, ATMO BFC	
Nom des financeurs	sans objet à ce stade	
Points de blocage	sans objet à ce stade	







AXE 1

Action 11 : Renforcer la prévention et la prise en charge des allergies dans les milieux de vie

Bilan de réalisation de l'action :	Pour le RAFT : • 178 patients suivis hors parcours Angèle (dont 12 patients Hémato et 13 patients OP) par la CMEI, soit 69 visites hors parcours Angèle (dont 12 visites patients Hémato) • 96 patients suivis hors parcours Angèle par les DNA, • 11 formations effectuées sur la prévention du risque d'allergie alimentaire en collectivité pour 216 agents formés • Finalisation du "guide sur l'affichage des 14 allergènes à déclaration obligatoire"	
L'ARS en concertation avec ses partenaires (ADEME, Région, DREAL) a donc souhaité engager une action visant à : • S'appuyer sur l'état des lieux déjà disponible grâce à l'observatoire régional et territorial Energie Climat Air ORECA BFC • identifier les actions vertueuses et en évaluer le bénéfice/coût • Mieux identifier les freins, comportements, obstacles à la transition vers des mobilités douces ou actives, facteurs de boi particuliers et les collectivités. • Adapter en conséquence la stratégie régionale de communication sur le sujet. Une première réunion a été organisé le 23 janvier 2025. Les principales orientations retenues listées ci-dessus ont été valid Un espace commun de travail a été créé sur RESANA. Il reste désormais à engager le projet de MASTER 2 qui permettra de premières sous-actions identifiées ci-dessus.		
Partenaires associés à la réalisation de l'action	Universités de la région Bourgogne-Franche-Comté, CNRS Paris Saclay, ATMO BFC	
Nom des financeurs	sans objet à ce stade	
Points de blocage	sans objet à ce stade	







AXE 1

Action 12: Poursuivre le programme de concerts pédagogiques et l'éducation au bruit pour les plus jeunes enfants

	FEMA	Avenir Santé
Bilan de réalisation de l'action :	La FEMA, Fédération des Musiques Actuelles de Bourgogne-Franche-Comté et l'association YOUZ en charge de la coordination ont travaillé en 2024 sur : • la mise en œuvre du projet régional en direction des lycées et collèges de Bourgogne-Franche-Comté, avec les partenaires suivants : Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté – ARS de Bourgogne-Franche-Comté – DREAL de Bourgogne-Franche-Comté - Rectorat des académies de Dijon et Besançon. Nous avons pu mettre en place 97 séances sur l'année 2024, pour 99 prévues initialement et sensibiliser 14 051 personnes. Plastic Age (Punk pop) et Transat (Irish Sound System) ont pu effectuer leur dernière année de spectacles pédagogiques Peace and Lobe et se sont arrêtés en Avril et Mai 2025. Nous avons sélectionné et formé de deux nouveaux groupes pour présenter les spectacles Peace and Lobe à partir de mai 2024 jusqu'à 2027 en Bourgogne-Franche-Comté.	Tout au long de l'année 2024, nous avons mis en place des actions au sein des événements festifs régionaux et ce, pour protéger les jeunes en matière de risques auditifs. Pour cela: Nous avons recruté et formé 15 jeunes intervenants: 14 volontaires en service civique (âgés entre 18 et 25 ans, engagés au sein de l'association pour une période de 7 mois à raison de 26 h par semaine) et 1 salarié. Leur formation leur a été dispensée par les salariées de l'association (Oriane Di Fiore, Nolwën Roussel et Catherine Buchi, professionnelles de la prévention, de la santé publique ou de l'animation): 86h pour les préparer à agir en prévention auprès de leur pairs. Nous avons accompagné les structures organisatrices d'événements festifs jeunes de Bourgogne-Franche-Comté (associations étudiantes, festivals, discothèques, salles de concert), via des accompagnements individuels, de la diffusion d'informations (221 organisateurs concernés) et la boîte à outils régionale en ligne. www.montetasoiree.com (qui a recensé 384 visites en 2024). Par le biais de nos ressources humaines jeunes, nous avons réalisé 13 actions de prévention des risques auditifs, à l'occasion de 7 événements festifs différents (sur 6 départements de Bourgogne-Franche-Comté). Ainsi 69 950 jeunes ont pu bénéficier directement de notre action via des conseils, de la mise à distribution de bouchons ou de casques, de
Taux d'avancement global de l'action	L'avancement global de l'action est de 98%.	En 2024, l'action a été complètement réalisée et a même dépassé les objectifs fixés initialement. En effet, le nombre de bénéficiaires, qu'ils soient organisateurs d'événements festifs ou jeunes sur les rassemblements festifs, est supérieur à ce que nous avions prévu. Via nos modalités d'intervention (action de « jeunes à jeunes », utilisation de nombreux outils d'animation, mise à disposition de protections auditives), nous avons participé, en partenariat avec les organisateurs d'événements festifs, à la création d'une culture de la prévention des risques auditifs. Ainsi, lors des actions réalisées, nous avons fait bénéficier de notre action à 69950 jeunes, distribué 65928 bouchons d'oreilles et prêté 647 casques enfants. Le nombre d'organisateurs accompagnés, sensibilisés et informés, est également supérieur à ce que nous avions prévu. Les demandes sont fortes et correspondent à une envie d'agir en matière de prévention. La dynamique est intéressante et il nous semble important de la conforter.
Partenaires associés à la réalisation de l'action	Conseil Régional BFC, ARS BFC, DREAL BFC, Rectorat des académies de Dijon et Besançon, plusieurs salles de concert en BFC	- Organisateurs d'événements festifs jeunes : le Rolling Saône (70), le FIMU (90), les Eurockéennes (90), le festival de la Paille (25), le festival Saint Rock (71), le Festival Les Gueules de Bois (39), le Golden Coast festival (21) et Kultur'Mix (21). - Partenaires opérationnels (liste non exhaustive) : Agrosup Dijon, CCAS Belfort, Association au creux de l'oreille, Promotion Santé, Ville de Dijon - Soutiens financiers : Agence Régionale de Santé (notamment dans le cadre de « Concert'V Sa Santé »), Agence du service civique, Fonjep.
Nom des financeurs	ARS Bourgogne Franche Comté, DREAL Bourgogne Franche Comté, Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté	Agence Régionale de Santé, Agence du Service Civique et Fonjep.
Points de blocage	Les problèmes de transports (coût et disponibilités), déjà rencontrés en 2023 ont perdurés en 2024, mais avec une bonne anticipation, ont amené beaucoup moins d'annulations. Les prix des compagnies de transport ont fortement augmenté et certaines compagnies peinent à avoir assez de chauffeurs pour assurer les transports. D'une manière générale, les établissements scolaires ont de plus en plus de mal à trouver des budgets pour se déplacer vers les salles de concert où se déroulent les actions.	Les demandes des organisateurs d'événements festifs sont très importantes et nous ne pouvons répondre à toutes celles- ci. En lien avec les recommandations de nos partenaires institutionnels, nous privilégions d'intervenir sur des événements festifs de grande ampleur (comme les Eurockéennes et le FIMU) qui concentrent une part importante de nos moyens. Ce faisant nous ne pouvons répondre à toutes les sollicitations.







AXE 2

Action 13 : Renforcer les adhésions au programme RESET (Réseau des Établissements de Santé En Transition) et prendre en compte les risques « légionelles » et « radon »

Bilan de réalisation de l'action :	18 actions d'information/sensibilisation (webinaires, interventions dans le cadre de réunions, évènements organisés par des tiers) Environ 1 070 participants Une 2nde journée régionale organisée le 26/11/2024 à Dijon 100 participants 180 personnes membres du réseau RESET, environ 1 000 établissements et services représentés 40 établissements bénéficiaires de conseils (suite à des demandes ponctuelles par mail, tél) 6 formations organisées : Utilisation des capteurs CO2, CPE (Contrat de performance énergétique) et « Comment concilier économies d'énergie et d'eau, et risque légionelles ? » 77 personnes formées Coordination du réseau des CTEES de BFC (13 personnes en 2024) + appui à la pérennisation et création de nouveaux postes en BFC (candidature et lauréat du sous-programme PENSEE+) 8 nouveaux groupements dotés d'une plateforme de suivi énergétique Observatoire régional eau/énergies MAJ pour l'année 2023 (données de 163 établissements récupérées et analysées) Accompagnement "individualisé" de 8 établissements/groupements non dotés de CTEES (lauréats AMI RESET 2021)
Taux d'avancement global de l'action	50% Pas évident à évaluer. Travail d'évaluation et des indicateurs à reprendre avec les partenaires.
Partenaires associés à la réalisation de l'action	ARS, ADEME, Banque des Territoires, Région, CNSA, Anap, CPias BFC, ACTEE, FEHAP, FHF, CD58, Cerema, ATMO BFC, GIP FTLV
Nom des financeurs	ARS, ADEME, CNSA, Région
Points de blocage	Pas de points de blocage particuliers pour la réalisation des actions mais plutôt reprendre les indicateurs et modalités d'évaluation pour le suivi.







AXE 2

Action 14 : Déployer la stratégie de montée en compétences des collectivités sur la qualité de l'air intérieur et le risque radon lors des travaux de rénovation énergétique

Bilan de réalisation de l'action :	 Co-pilotage Cerema/ Pôle énergie Collectivités retenues, menant des actions en matière de QAI/Radon : Conseil Départemental 71, PETR Sud Maconnais, Commune de Tramayes, PETR des Vosges-Saônoise, Pays de Montbéliard Agglomération, Réalisation d'entretiens avec ces 5 collectivités Identification de leurs retours d'expériences et recueil des besoins en matière de QAI/ Radon
Taux d'avancement global de l'action	25% L'action a à peine commencé, les entretiens d'enquête réalisés en vont permettre d'acter la suite en concertation avec l'ARS.
Partenaires associés à la réalisation de l'action	Aucun pour l'instant
Nom des financeurs	ARS BFC
Points de blocage	Pour l'instant aucun point de blocage n'est identifié.







AXE 2

Action 15 : Développer les compétences en santé environnement des professionnels de la construction, de la rénovation et de l'exploitation du bâtiment

Bilan de réalisation de l'action :	Partenariat engagé avec Terragilis pour une formation d'Accompagnateur Ecrains. Développement du site Internet du Pôle énergie pour permettre la mise en avant des offres de formation des partenaires en complément de celles du Pôle énergie Promotion de la 3ème session de la formation DIU QAI/Radon franco-suisse. Des ressources QAI ont été identifiées et mises en ligne sur le site du Pôle énergie : Sites de référence, réglementation, guides, outils, vidéos de sensibilisation; QAI et ventilation. Réalisation d'un cycle de webinaires de 3 webinaires, dédié à la QAI. consultables sur le site https://www.pole-energie-bfc.fr/la-boite-a-outils/ressources-utiles/qualite-air-interieur Rédaction d'une revue technique dédiée à la QAI. Organisation d'un évènement de lancement « QAI – la Bourgogne-Franche-Comté face au défi de l'invisible » en partenariat avec Terragilis – 21 mai – 80 participants. Création d'une vidéo de lancement diffusée lors de la journée de lancement. Création d'un identité visuelle.
Taux d'avancement global de l'action	25% L'année 1 du PRSE4 correspond à l'année de lancement de l'action, les années suivantes seront dédiées à son déploiement.
Partenaires associés à la réalisation de l'action	Terragelis
Nom des financeurs	ARS BFC
Points de blocage	Aucun point de blocage identifié pour l'instant. Une vigilance sur la possibilité de mobiliser les professionnels et acteurs du bâtiment cibles des actions de formation proposées.







AXE 2

Action 16 : Déployer la Méthode ECRAINS® pour accompagner la prise en compte de la qualité de l'air intérieur dans les projets de construction ou de rénovation des bâtiments

Bilan de réalisation de l'action :	Les éléments de communication et de promotion de la démarche ECRAINS ont été mis en place en 2024 avec notamment la production des pages Internet de présentation de la démarche (dont l'annuaire des accompagnateurs) ainsi que la brochure régionale personnalisée. Un événement de lancement officiel de la démarche ECRAINS dans la région a eu lieu le 16 mai 2024, à Dijon, lors d'une journée sur la qualité de l'air intérieur co-organisée avec le Pôle énergie. Elle a réunie plus de 70 participants, avec des retours très positifs, et a permis de présenter le fonctionnement de la démarche et des retours d'expériences d'opération pionnières. La démarche ECRAINS a également été présenté lors d'un webinaire du réseau ECLAIREURS, le 15 février, et lors d'évenements organisé sur la santé environnementale (14/03 à Voujeaucourt, 09/04 à St Apollinaire, et ateliers UFS novembre). Concernant l'animation territoriale, la prospection et le relai de la communication sur les formations accompagnateurs ECRAINS a permis à 3 professionnels de la région de se former à la démarche. La prospection de maîtres d'ouvrage n'a pas encore permis l'engagement d'opérations. Terragilis a également œuvré à l'actualisation/adaptation de la démarche en participant à la journée régionale des ambassadeurs (29/01 à Paris) et la formation (30 & 31/01), à une réunion sur la construction du site internet national (27/09); en résolvant des problèmes de bug informatiques sur le fichier Excel du tableau de bord.
Taux d'avancement global de l'action	Les outils de promotion de la démarche sont crées, l'événement de lancement officiel a été réalisé ainsi que différentes interventions. Néanmoins il est nécessaire de poursuivre le travail de sensibilisation sur la QAI pour faire connaître la démarche ECRAINS et convaincre les MOA. Les indicateurs 1 & 2 sont identiques.
Partenaires associés à la réalisation de l'action	Pôle énergie BFC, MEDIECO
Nom des financeurs	ADEME BFC, ARS BFC
Points de blocage	Etant donné le contexte budgétaire des collectivités et le contexte économique du secteur, convaincre des maitres d'ouvrage de s'engager sur une démarche qualité spécifique la qualité de l'air intérieur est compliqué sans aides financières.







AXE 2

Action 17 : Déployer le réseau « Santé environnement qualité de l'air intérieur (QAI) et radon »

Bilan de réalisation de l'action :	2024 : Consolidation et développement de la dynamique et mise en œuvre des actions de la feuille de route. Un réseau plus identifié et sollicité comme une ressource sur ses sujets. Nombre d'adhérents stable (150). 240 destinataires de la lettre (1ère parution ma23). Organisation de 4 webinaires (+ de 180 inscrits). Une plateforme ressource. Une douzaine d'interventions lors de rencontres partenaires (env. 10 sur les 2 années précédentes) : Ateliers, conférences, stands, etc. Egalement plusieurs sollicitations pour des questions radon. Echanges réguliers avec les porteurs d'actions QAI du PRSE4. Travail avec pôle énergie sur la montée en compétence des professionnels du bâtiment leur permettant d'enrichir le plan d'action 2025. Des mises en lien ont également été faites avec la FFB. Appui sur la FeMaSco pour sensibiliser les professionnels de santé : stand, webinaire et identification d'actions de sensibilisation à développer dans les MSP (Ex. capteurs CO2 à venir dans les salles d'attente de praticiens volontaires). Présence dans des projets collectifs pour apporter sa connaissance de l'écosystème régional QAI, sa capacité à mobiliser, des retours d'expériences (AAP « santé environnement » CPAM ; APR AQACIA ADEME). Echanges avec HEIA, ISEE, le nouveau réseau QAI-radon d'AURA, afin de s'enrichir mutuellement de nos expériences. Intervention aux journées techniques radon (fév25, Paris). 4 rencontres régionales et 4 groupes de travail depuis le début de l'action.
Taux d'avancement global de l'action	To the pass of the substitution of the second secon
Partenaires associés à la réalisation de l'action	Il est difficile de lister ici l'ensemble des partenaires mobilisés (une liste pourra être fournie en annexe). Quelques exemples : Les membres du CoPil : ARS BFC, Autorité de sureté nucléaire, DREETS, Université de Franche-Comté, Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg (Ch.). Les pilotes d'autres instances : Promotion santé (Comité de projet « Agir en BFC pour la santé du vivant ») et le réseau régional d'éducation à l'environnement, GRAINE (Commission éducation en santé environnement). Les porteurs d'actions QAI du PRSE4 : Pôle énergie, CEREMA, Terragilis Les partenaires associés aux actions : FeMaSco, FFB, DDTs, etc Nb partenaires indiqué = nb structures (pas pers.).
Nom des financeurs	 ARS BFC Atmo BFC Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP, Ch.): financement exceptionnel 2023 et 2024. Le budget mentionné ci-dessus est le budget 2024 (Les comptes 2024 ne sont pas encore arrêtés).
Points de blocage	Plutôt des points de vigilance que des points de blocage : • Base de données Batisph'air initialement créée pour la recherche mais peu valorisée ni utilisée, à ce jour, dans ce domaine. L'outil ne répond pas forcément aux besoins actuels. Une réflexion sera engagée début 2025 sur sa valorisation. • Eclaireurs est à la croisée de plusieurs dynamiques, réseaux, actions, à différentes échelles (locales, régionales, nationales). Cela est riche, et demande une mise en cohérence qui peut prendre du temps. • Le réseau est facilitateur et pas porteur d'actions. Il n'est pas toujours facile de valoriser les plus-values apportées aux acteurs QAI de BFC.







AXE 2

Action 18 : Poursuivre les actions de lutte contre l'ambroisie et élargir aux autres enjeux sur la gestion des espaces et milieux

Bilan de réalisation de l'action :	Nous avons poursuivi la mise en place d'un réseau de référent intercommunaux, en organisant des réunions, des rencontres et avec l'envoi de mails d'informations afin de renforcer ce réseau. De l'aide à la mise en place de plans d'actions a d'ailleurs été mise en place sur certains territoires avec de nouveaux référents. Pour les référents communaux, nous avons fait une communication tout au long de la saison afin de les avertir d'informations importantes. Nous avons répondu aux différentes sollicitations sur des cas problématiques. Plusieurs formations à destination de ces référents ont eu lieu. De plus, a chaque signalement un mail a été envoyé aux référents com et interco ainsi qu'au mairie pour assurer un suivi régulier. Nous avons également communiquer sur la plateforme de signalement pour solliciter ces référents à s'inscrire et à l'utiliser. Plusieurs échanges ont eu lieu avec les chambres d'agricultures et le secteur agricole pour mettre en place des actions. Nous sommes également intervenu sur des cas particuliers avec des problèmes d'ambroisies. Puis nous avons participé aux Terres de JIM avec la mise en place d'actions sur l'ambroisie à destination de ce secteur. Nous avons continué à mobiliser les entreprises du BTP avec l'envoi de mail d'informations et l'organisation de réunions. Puis nous avons répondus aux sollicitations d'entreprises. Concernant les chenilles, nous avons communiqué largement sur la plateforme de signalement (dont nous sommes région test).
Taux d'avancement global de l'action	25% Nous avançons sur tous les points, mais il reste difficile de mobiliser pleinement les référents, les mairies et EPCI, les agriculteurs et les entreprises TP faute de mesures coercitives absente.
Partenaires associés à la réalisation de l'action	ARS, Chambres d'agriculture, Institutions agricoles et environnementales, RNSA, CBN, Museum d'Histoire Naturelle, DDT, Collectivités, Conseils départementaux, EPCI, Acteurs des travaux publics, Gestionnaires d'infrastructures linéaires, ONF, Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine .
Nom des financeurs	ARS BFC
Points de blocage	Indicateur 2 : Nous avons réalisé plusieurs interventions dans 22CC. Mais il est difficile d'estimer un pourcentage avec les territoires infestés. Indicateur 4 : Nous avons effectué des formations à la demande mais aussi avec l'envoi de mail aux mairies et référents. Le nombre de participants cibles est donc élevés.







AXE 2

Action 19 : Délimiter et mettre en place des programmes d'actions sur les zones de sauvegarde des ressources stratégiques pour l'alimentation en eau potable

Bilan de réalisation de l'action :	La sensibilisation a bien commencé et se poursuit aujourd'hui. Une plaquette informative a été réalisée, un réseau spécifique a été créé et différents outils de sensibilisation sont en cours de réalisation (notamment un site internet dédié à la thématique des ressources stratégiques. En cette fin d'année, 6 structures qui se sont lancées dans les études de préservation des ressources stratégiques et bénéficient d'accompagnement technique de la part de l'ASCOMADE, de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse mais aussi de la DREAL BFC ou de l'EPTB Saône Doubs. 4 nouvelles collectivités souhaiteraient débuter les études en 2025.
Taux d'avancement global de l'action	Aujourd'hui, il y a déjà 6 structures qui se sont lancées dans les études de préservation des ressources stratégiques (cela représente 58 ressources stratégique sur 253). En 2025, 4 nouvelles collectivités vont initiées cette démarche. Ces études sont longues et par conséquent, nous n'avons à ce jour très peu de zones de sauvegarde d'ores et déjà délimitées. Cependant on devrait avoir les premiers résultats d'ici 1 ou 2 ans.
Partenaires associés à la réalisation de l'action	ASCOMADE, agence de l'eau RMC, Collectivité, ARS, DREAL, DDT, Département, structures GEMAPlennes, PNR
Nom des financeurs	Agence de l'eau RMC, ASCOMADE, PNR Doubs-Horloger, CD 71, CD 21, collectivités, structures GEMAPlennes
Points de blocage	Le manque d'intérêt et de compréhension du sujet notamment des élus ou des services d'aménagement du territoire. Le manque d'obligation réglementaire de réaliser ces études hors des territoire des SAGE. La nécessité de réaliser des études très longues et couteuse dans le cas où la ressource n'est pas déjà bien connue. Des craintes sur l'efficacité des plans de préservation qui seront mis en place.







AXE 2

Action 20 : Sensibiliser le grand public aux enjeux de l'urbanisme favorable à la santé

Bilan de réalisation de l'action :	12 balades sensibles ont été réalisées en 2024
Taux d'avancement global de l'action	25%
	Dans les temps
Partenaires associés à la réalisation de l'action	GRAINE, CPIE
Nom des financeurs	ARS BFC
Points de blocage	absence de points de blocage







AXE 2

Action 21 : Favoriser le développement des mobilités douces/actives par l'aménagement

Bilan de réalisation de l'action :	Les collectivités ont été encouragées à développer leur système vélo au travers de la mise en œuvre du Fonds Mobiilté Active (Appel à projet et Appel à Territoire cyclable) et de certaines actions de l'ADEME (Avélo). Dans ce cadre en 2024 plusieurs collectivités ont bénéficié d'aides financières pour créer au total 135km d'aménagements cyclables dont 99km en site propre. Leur réalisation sera effective sur la période 2025-2029. En revanche ces dispositifs ne permettent pas de financer des actions autres que d'investissements (mobilisation citoyenne et des collectivités, accompagnement des commerçants,)
Taux d'avancement global de l'action	Le pilotage de l'action a fait l'objet d'un turn-over interne DREAL qui a nécessité un recentrage de l'activité sur la création d'infrastructures dans le cadre de la mise en oeuvre du Fonds Mobilité Active. Les actions de sensibilisation et mobilisation des collectivités et commerçants n'ont pas pu être priorisées et n'ont pas bénéficiés de moyens financiers.
Partenaires associés à la réalisation de l'action	ADEME, CEREMA, Région dans le cadre des appels à projets du Fonds Mobilités Actives (jury de sélection commun).
Nom des financeurs	AFIT France via DREAL - Service Transport Mobilité : versement du Fonds Mobilité Active pour la création d'infrastructures cyclables. Autres financement ponctuels possibles des collectivités (Conseils départementaux, Préfectures via DSIL, Banque des Territoires)
Points de blocage	Le Fonds Mobilité Actif a été annulé en 2024 suite à arbitrage budgétaire national et ne permettra donc plus de financer les collectivités en 2025 sur le volet création d'infrastructures. Leur mobilisation peut/doit être poursuivit sous d'autres formes, considérant que le développement des mobilités actives s'appuie également sur d'autres leviers tels la sensibilisation et la communication.







AXE 3

Action 22 : Favoriser la prise en compte des critères de santé environnement dans la commande publique

Rilan de réalisation de l'action :	Le contexte réglementaire de la commande publique évolue et de nouvelles obligations environnementales ont vu le jour. C'est pourquoi un état des lieux de la commande publique intégrant des enjeux sanitaires et environnementaux constitue une priorité du PRSE4 de Bourgogne-Franche-Comté. Ce diagnostic sera lancé en 2025 avec l'appui d'une ou d'un étudiant (e) en MASTER 2. Une feuille de route régionale sera élaborée suite aux constats.
Taux d'avancement global de l'action	0% Cette action doit s'appuyer sur un stage de MASTER 2 qui doit réalisé en 2025.
Partenaires associés à la réalisation de l'action	ADEME, ARS, DRAAF, DREETS
Nom des financeurs	Sans objet à ce stade
Points de blocage	Sans objet à ce stade







AXE 3

Action 23 : Promouvoir une alimentation saine et durable pour tous en s'appuyant sur les politiques territoriales des services de l'Etat et des collectivités

Bilan de réalisation de l'action :	L'alimentation constitue un enjeu central du PRSE 4 par le nombre de priorités qu'elle intègre : santé des écosystèmes, santé animale et de la faune sauvage, santé humaine (nutrition, alimentation saine). Par conséquent, l'élaboration d'une feuille de route (FDR) régionale interadministrative a fait l'objet de plusieurs réunions des copilotes de l'action en 2024. Le projet de FDR est désormais rédigé et fait l'objet d'une validation auprès des directions concernées. Cette validation sera définitive à la fin du premier trimestre 2025.
Taux d'avancement global de l'action	75% La FDR est disponible, en cours de validation. Elle sera mise en œuvre en 2025.
Partenaires associés à la réalisation de l'action	ADEME, ARS, DRAAF, DREETS
Nom des financeurs	Sans objet à ce stade
Points de blocage	Sans objet à ce stade







AXE 3

Action 24 : Promouvoir des partenariats entre chercheurs et acteurs de l'alimentation dans les territoires

Bilan de réalisation de l'action :	La MSA de Franche-Comté a organisé le 5 décembre 2024 à Arbois une journée intitulée "Notre santé à l'épreuve des modifications climatiques". Parmi les intervenants de cette journée figurait Daniel Gilbert, professeur au sein du laboratoire Chrono Environnement de l'Université de Franche-Comté qui est intervenu sur le thème "Climat, eau, alimentation : en route vers l'inconnu".
Taux d'avancement global de l'action	25% L'organisation de plusieurs journées de ce type pendant la durée du PRSE permettra d'atteindre tous les objectifs de la fiche action. La journée du 5 décembre est une première étape.
Partenaires associés à la réalisation de l'action	CLS Arbois Poligny Salins Nozeroy, Fredon, Lympact, AIREA, ARS BFC, Laboratoire Chrono Environnement.
Nom des financeurs	MSA Franche-Comté, CLS Arbois Poligny Salins Nozeroy
Points de blocage	RAS pour le moment







AXE 3

Action 25 : Proposer une ingénierie adaptée à la prise en compte de la santé environnement dans les projets territoriaux

	Ingiénierie	AUDAB
Bilan de réalisation de l'action :	Cette action transversale vise à accompagner les collectivités dans l'élaboration et la mise en œuvre d'actions sur la santé environnement. La réalisation d'études d'impacts santé (EIS) sur les projets des collectivités sur l'urbanisme et l'aménagement ou prochainement sur sur l'alimentation répond aux priorités portées par cette action	 réalisation d'évaluations d'impact sur la santé mise en place de 4 ateliers territoriaux questionnaire UFS
Taux d'avancement global de l'action	L'ingénierie en santé environnement progresse au travers de toutes les actions en santé environnement. Des pistes prometteuses sont explorées sur l'alimentation avec la FDR (action 23), la pollution de l'air (action 10), les perturbateurs endocriniens (action 5 et 6), l'UFS (actions 20 et 26) l'eau (actions 28 et 29).	25% avance bien
Partenaires associés à la réalisation de l'action	ADEME, ARS, DRAAF, Région	AUDAB
Nom des financeurs	Se reporter aux autres actions du PRSE 4 où une ingénierie est mise en œuvre.	ARS BFC
Points de blocage	Sans objet à ce stade	Adhésion des collectivités pour la réalisation de l'EIS







AXE 3

Action 26 : Organiser, promouvoir et accompagner la prise en compte des enjeux d'urbanisme favorable à la santé (UFS) dans le cadre de la démarche « Quartiers Durables »

Bilan de réalisation de l'action :	recrutement bureau étude constitution de la grille quartier batiment durable
Taux d'avancement global de l'action	25% Avance bien
Partenaires associés à la réalisation de l'action	ADEME, ARS, Terragilis
Nom des financeurs	ARS, Ademe
Points de blocage	Aucun







AXE 3

Action 27 : Accompagner et outiller les collectivités pour intégrer les enjeux de santé environnement dans les programmes territoriaux

Bilan de réalisation de l'action :	La DREAL anime l'action 28 pour la mise en place de projet de territoire. Elle a lancé un appel à projet "L'eau d'Ici" en 2024 pour identifier les EPCI souhaitant mettre en place ce type de démarche sur leur territoire. 2 collectivités ont pu être validé sur cet AAP et bénéficie d'un accompagnement par des bureaux d'études spécialisés en science comportementale, en marketing territoriale et en communication. Pour inciter les collectivités a s'inscrire dans cette démarche un webinaire a été mise en place et a permis de sensibiliser à la démarche (36 participants dont 12 collectivités)
Taux d'avancement global de l'action	25% L'avancement globale de l'action est deçà de l'ambition fixé, mais les campagnes de communication, de sensibilisation, l'accompagnement des collectivités et la méthode utilisée commencent à donner des résultats.
Partenaires associés à la réalisation de l'action	DREAL, ARS, DRAAF, Agence de l'eau, DDT, Préfecture, Alterre, Ascomade, Chambre d'agriculture, les syndicats mixtes (SMBVA), EPCI (Pays Graylois, Pays Avallonais, CA grandBelfort, CC des deux vallée vert,)
Nom des financeurs	DREAL, ARS, Agence de l'eau, DRAAF
Points de blocage	Il existe plusieurs points de blocages mais voici les principaux pour la mise en place d'une projet de territoire pour l'amélioration de la qualité de l'eau : • moyen humain des EPCI souvent limité et souhaitent avoir la garantie du financement pour un poste avant de s'engager dans la démarche, • manque de consensus entre les acteurs du territoires, • manque de maturation du projet. •







AXE 3

Action 28 : Promouvoir l'émergence de projets de territoire dont l'objectif est la reconquête de la qualité de l'eau et l'adaptation au changement climatique

Bilan de réalisation de l'action :	En 2024, la DREAL a lancé un AAP "L'eau d'Ici" qui est la mise en place d'un projet de territoire pour l'amélioration de la qualité de l'eau. Deux collectivités (Pays Graylois (70) et EPAGE de l'Armaçon (89)) ont été sélectionnées pour mettre en place ce projet sur leur territoire. Deux bureaux d'études sont mobilisés pour accompagner pendant 24 mois les collectivités financés par la DREAI et l'ARS. L'un spécialiste en science comportementale et l'autre en marketing territorial. Les premières réunions ont été mises en place pour lancer les projets dans l'objectif de co-construire une feuille de route et de mettre en application des actions déterminées sur chaque territoire. Alterre accompagne également la démarche et fait la promotion auprès des collectivités pouvant être intéressées par la démarche "L'eau d'Ici". Les collectivités qui ont mise en place L'eau d'Ici sur leur territoire sont valorisées par Alterre et sur eSET Bourgogne-Franche-Comté
Taux d'avancement global de l'action	25% Cette action est la continuité de l'action 54 du PRSE3. L'action 28 est en cours de déploiement et a nécessité de réadapter la méthode pour identifier des collectivités souhaitant mettre en place ce dispositif. 2024 fut la premier année où la DREAI a lancé un AAP et a permit d'atteindre notre objectif de l'année soit 2 collectivités/an. L'année 2025 sera surement plus difficile au regard du contexte politique et plus particulièrement de la loi de finance.
Partenaires associés à la réalisation de l'action	DREAL, ARS, DRAAF, les agences de l'eau (RMC, SN), les DDTs, Alterre, EPCI : EPAGE de l'Armançon, Pays Graylois
Nom des financeurs	DREAL, ARS, Agence de l'eau
Points de blocage	Financement de l'action en 2025







AXE 3

Action 29 : Promouvoir la sécurité de l'alimentation en eau potable : PGSSE, PIC

Bilan de réalisation de l'action :	• fiche retour d'expérience pour mettre en avant les choix d'une PRPDE • recherche retour d'expérience dans la région + échelle nationale • lettres d'informations trimestrielles (extraits vidéos de réunion, interview, FAQ) • webinaires de différents niveaux et répétés plusieurs fois (débutant, méthodologique, retour d'expérience) • une journée d'information et d'échanges sur la protection de la ressource (ressources stratégiques & PGSSE) • réalisation de vidéos récapitulative des réunions/webinaires, sujets précis mis en avant, vidéos partagées via lettre d'information et sur la chaine VIMEO de l'ASCOMADE • réponses aux sollicitations (participation aux réunions, réponse aux questions, relecture documents, recherche d'information, aide au démarrage) Toutes les invitations aux réunions/webinaires sont envoyées aux PRPDE de la région BFC, la base de contact a été fournie par l'ARS.
Taux d'avancement global de l'action	Manque de données/contacts sur la réalisation des démarches sur le territoire, mais plus d'une dizaine se sont lancées en 2024 ou ont prévu début 2025. En 2023 les PGSSE n'étaient pas trop mis en avant ou connu des PRPDE, on note une nette amélioration en 2024. Le transfert de compétence est également un frein pour les PRPDE, qui le privilégie au vu de son obligation se rapprochant.
Partenaires associés à la réalisation de l'action	ARS BFC & les UTSE départementales
Nom des financeurs	ARS BFC
Points de blocage	 manque de données sur les démarches en cours ou réalisées manque de retour d'expérience régional et national, ce qui ne permet pas encore de varier les interventions, les intervenants et les thèmes traités échanges ASCOMADE - ARS à approfondir les PRPDE ont souvent mis en avant le caractère chronophage des PGSSE, en plus des autres démarches (comme le transfert de compétence par exemple), mais surtout le manque de moyens à leur disposition (financier, technique, humains etc)







AXE 4

Action 30 : Développer des outils et méthodologies de mesure pour favoriser l'émergence de programmes, projets, actions respectueux du concept « Une seule santé »

Bilan de réalisation de l'action :	Participation au projet GB-RAMUSS (Grand-Besançon : mobiliser contre la Résistance aux Antimicrobiens dans une approche « Une Seule Santé ») déposé dans le cadre de l'appel à projet ECOANTIBIO3.	La mise en œuvre d'actions concrètes répondant au concept "Une Seule Santé" nécessite d'apporter les outils et méthodes nécessaires au montage, à l'engagement opérationnel, ainsi qu'à l'évaluation des projets qui souhaitent s'y référer. Un guide méthodologique ainsi qu'une grille d'évaluation des projets sont en cours d'élaboration et seront disponibles avant la fin du premier semestre 2025
Taux d'avancement global de l'action	0% L'action 30 n'a pas commencé.	25% la première version du guide méthodologique est en cours d'écriture ainsi que la grille d'évaluation des projets. Un groupe de travail animé par le Pôle fédératif de santé publique sera lancé début 2025 pour finaliser le projet de guide.
Partenaires associés à la réalisation de l'action	L'action 30 n'a pas commencé.	Université de Bourgogne, Université de Franche-Comté, ARS BFC, PNR du Doubs Horloger
Nom des financeurs	ARS BFC	Sans objet à ce stade
Points de blocage	 manque de données sur les démarches en cours ou réalisées manque de retour d'expérience régional et national, ce qui ne permet pas encore de varier les interventions, les intervenants et les thèmes traités échanges ASCOMADE - ARS à approfondir les PRPDE ont souvent mis en avant le caractère chronophage des PGSSE, en plus des autres démarches (comme le transfert de compétence par exemple), mais surtout le manque de moyens à leur disposition (financier, technique, humains etc) 	Sans objet à ce stade







AXE 4

Action 31: Favoriser le transfert de connaissances scientifiques auprès des acteurs concernés et l'interpellation des chercheurs par des acteurs de terrain

Bilan de réalisation de l'action :	Bilan non disponible
Taux d'avancement global de l'action	Action non engagée ?
Partenaires associés à la réalisation de l'action	
Nom des financeurs	
Points de blocage	







AXE 4

Action 32 : Expérimenter une approche clinique « Une seule santé »

Bilan de réalisation de l'action :	A/Définir et diffuser les tenants de cette clinique USS au sein de l'HNFC 1/Acculturation: faire connaître les enjeux systémiques, partager une culture, favoriser l'interconnaissance : Hebdomadaires de l'HNFC sur SE, mobilité, eau, énergie, bloc durable; Ateliers de sensibilisation(136 p) 2/Réduction de l'exposition aux risques environnementaux: Amélioration de la qualité de l'environnement intérieur à la crèche (13 actions réalisées, 11 en cours); Formations flash (QAI, PE) (52p);Expertise pour l'intégration des enjeux environnementaux dans les achats; Soutien aux travaux de recherche (3);Intégration de programmes de promotion de la santé (2) 3/Valorisation de l'impact positif de l'environnement : Actions d'accompagnement à des changements de comportements favorables aux 3 santés : Promotion des mobilités douces; Sensibilisation sur l'impact environnemental du tabac (2 actions); Gestion du risque lié au moustique tigre; 2 Bains de forêt à l'HNFC B/Développer une approche USS pour les professionnels des structures: Introduction du concept USS dans les formations des professionnels de santé Coordination et co-animation du module ONE de l'université d'été de SP de Besançon (18p); Création d'une formation « santé environnementale-1000 jours» à destination des pros impliqués dans les 1000 jours (24p/an) ; Evènements Conférence USS de PMA (23p); Journée Cap vers USS dans le cadre du CLS (120p); «Sortir le tabac et le radon de nos environnements» (30p)
Taux d'avancement global de l'action	25% Les 3 étapes principales de l'action nécessitent beaucoup de temps et de ressources humaines. La première est bien avancée mais nécessite le maintien de la dynamique dans le temps. La deuxième est initiée à l'échelle du territoire NFC et nécessite d'être portée davantage au niveau régional en 2025. La troisième étape sera soutenue par la seconde et par le soutien et le développement de partenariats.
Partenaires associés à la réalisation de l'action	ARS, Collectivités (Pôle métropolitain NFC, PMA), Pôle énergie/RESET, ATMO, MSP (Lion à Belfort, Montenoy, Centre Léon Blum), Réseau EclAIReurs, Promotion santé BFC, Etablissements sanitaires et médicosociaux (Les Eparses)
Nom des financeurs	ARS, HNFC
Points de blocage	Action ambitieuse en 4 ans et avec les moyens prévus. Néanmoins bon avancement de l'action. La dimension régionale à l'axe 2 est ambitieuse : initiation à l'échelle territoriale pour le moment. La mise en œuvre d'une dimension plus régionale pourrait être soutenue par les partenariats déjà en place. D'autres partenariats sont à développer (FEMASCO, ordres, autres centres hospitaliers). Concernant l'axe 3 (réseau) : un soutien des partenaires sera nécessaire (légitimité, réflexion sur les modalités d'organisation et de fonctionnement du réseau). Le 10% d'ETP financé dans le cadre de la fiche action est insuffisant en terme de ressources humaines ou limite quantitativement le dimensionnement des actions.







AXE 4

Action 33 : Etudier les effets des sécheresses sur la santé des écosystèmes, sur les systèmes agricoles et leurs répercussions sur la santé mentale des agriculteurs, dans un contexte de changement climatique

Bilan de réalisation de l'action :	L'action proposée au titre du PRSE consiste en la réalisation d'une enquête quantitative en BFC sur les répercussions des effets du changement climatique (sécheresses mais aussi autres excès) sur le travail en élevage bovin. Cette enquête sera réalisée en 2025. L'enquête envisagée repose sur un travail de recherche préalable, réalisé grâce à un financement de l'appel à recherches de la caisse centrale de la MSA: le projet Traverser (Travail en élevage, épreuves et ressources face à la sécheresse). Démarré en 2024, le projet Traverser comprend un volet de réalisation d'un état des lieux de l'élevage bovin en BFC en couplant d'une approche socio-économique et une approche en climatologie grâce à la contribution conjointe de chercheurs climatologues. Un second volet du programme vise à qualifier l'épreuve que représente le changement climatique pour les éleveurs, sur la base d'une campagne de 40 entretiens compréhensifs auprès d'éleveurs de bovins lait et viande en Bourgogne Franche-Comté. Cette enquête, aujourd'hui achevée est en cours d'analyse. Elle donnera une base de réflexion pour la construction de l'enquête quantitative qui constitue un des volets du projet Traverser. L'enquête proposée dans la fiche action du PRSE correspond à ce volet.
Taux d'avancement global de l'action	L'analyse des entretiens évoqués ci-dessus est essentielle pour la construction de l'enquête quantitative, laquelle sera relayée par une association partenaire de la MSA (L'ASEPT Bourgogne Franche-Comté). Ayant eu des excès d'eau en 2024, nous n'avons pas exploré de sécheresse et avons repoussé l'enquête quantitative à l'automne 2025, dans la perspective d'une saison plus ressemblante à ce qui a été observé depuis une dizaine d'années. En ce qui concerne les focus groups évoqués dans la fiche action ils ont pour objectif de donner forme à la restitution des résultats de l'enquête auprès des éleveurs interviewés. Pour se donner les moyens de restituer de manière constructive, si possible originale, collective, et démultipliée dans les territoires enquêtés, nous avons engagé des recherches de financements, complémentaires à celui procuré par la MSA. Après deux réponses non fructueuses nous avons candidaté à un 3ème appel à projet. A ce jour nous ne connaissons pas encore l'issue de cette démarche.
Partenaires associés à la réalisation de l'action	ARS, Collectivités (Pôle métropolitain NFC, PMA), Pôle énergie/RESET, ATMO, MSP (Lion à Belfort, Montenoy, Centre Léon Blum), Réseau EclAIReurs, Promotion santé BFC, Etablissements sanitaires et médicosociaux (Les Eparses)
Nom des financeurs	le budget du projet Traverser est de 85000 € dont 80000 provenant de la MSA et 5000 du CESAER.
Points de blocage	L'obtention de financements complémentaires pour la réalisation des restitutions aux éleveurs sera déterminante sur l'ampleur donnée au dispositif pour la restitution des enquêtes auprès des éleveurs et d'autres interlocuteurs intéressés.







AXE 4

Action 34 : Créer un trophé Une Seule Santé

Bilan de réalisation de l'action :	Action non réalisée
Taux d'avancement global de l'action	
Partenaires associés à la réalisation de l'action	
Nom des financeurs	
Points de blocage	







AXE 4

Action 35 : Recenser et prioriser les zoonoses, les maladies vectorielles et les connaissances afférentes selon l'approche « Une seule santé » pour mieux en réduire l'incidence

Bilan de réalisation de l'action :	Les copilotes de l'action (DRAAF, ARS, GTV) se réunissent régulièrement pour des temps de travail collectifs depuis le début de l'année 2024. La Cellule régionale de SpF participe également activement aux travaux. D'autres acteurs sont consultés plus ponctuellement (OFB, ARB, écologues, épidémiologistes, vétérinaires, infectiologues,). Un premier travail exploratoire relatif aux zoonoses rencontrées en BFC au cours des 5 dernières années a été réalisé par une stagiaire de l'Institut Agro Dijon encadrée par la DRAAF. Un document a été produit en août 2024, décrivant les systèmes de surveillance existant en santé humaine, des animaux domestiques et de la faune sauvage et regroupant des données synthétiques relatives à 60 zoonoses, ainsi que les résultats de questionnaires réalisées auprès de vétérinaires et infectiologues de la région. Un travail d'approfondissement de l'état des lieux a été engagé depuis novembre 2024 avec l'aide d'un interne de santé publique encadré par l'ARS, sur 10 zoonoses sélectionnées par les pilotes et la CR SpF. Ce travail inclura une analyse de la littérature, des entretiens auprès de spécialistes locaux des pathologies sélectionnées et des ateliers multi-acteurs visant à évaluer la criticité de ces zoonoses en région et à identifier des pistes d'actions d'amélioration. En //, une intervention a été mise en place concernant la leishmaniose et la présence du vecteur en région (enquête de terrain par un entomologiste sur les 8 départements).
Taux d'avancement global de l'action	25% L'état des lieux initié en 2024 mérite d'être approfondi en 2025 afin de préciser la criticité des zoonoses et de prioriser les actions. Des actions/interventions seront proposées et pourront avoir lieu en 2026-2027, mais nécessiteront probablement des financements complémentaires.
Partenaires associés à la réalisation de l'action	L'état des lieux initié en 2024 mérite d'être approfondi en 2025 afin de préciser la criticité des zoonoses et de prioriser les actions. Des actions/interventions seront proposées et pourront avoir lieu en 2026-2027, mais nécessiteront probablement des financements complémentaires.
Nom des financeurs	Principalement : DRAAF, GTV, ARS, CR SpF De façon plus ponctuelle : Patrick Giraudoux (écologue), vétérinaires libéraux, infectiologues, OFB, ARB, France Lyme
Points de blocage	RAS - fonctionnement fluide entre les co-pilotes de l'action







AXE 4

Action 36 : Sensibiliser et former à l'importance de la qualité des sols pour la bonne santé des écosystèmes

Bilan de réalisation de l'action :	Les équipes de recherche régionales ont de grandes compétences dans la qualité des sols et de l'eau. Les liens entre la qualité de l'environnement et la santé humaine sont également étudiés par des équipes de recherche hospitalo-universitaires. Ces scientifiques publient leurs résultats et produisent des bases de données difficilement compréhensibles par le grand public ou les professionnels, pourtant avides de connaissance à ce sujet. En effet, la qualité des sols, de l'eau et de l'air représente un enjeu majeur pour la santé humaine, animale et des écosystèmes.
Taux d'avancement global de l'action	0% Cette action doit aussi être plus opérationnelle afin de répondre aux enjeux suivants : • restaurer les sols dégradés ou imperméabilisés de la région en augmentant la biodiversité • prévenir le risque LAV • augmenter les puits de fraîcheur
Partenaires associés à la réalisation de l'action	Universités, instituts de recherche, Services régionaux de l'Etat.
Nom des financeurs	Sans objet à ce stade
Points de blocage	Action non engagée à ce stade